

# LE MATIN

Alexandre Haederli - le 06 mars 2010, 21h31  
Le Matin Dimanche

## La facture d'électricité rime avec inégalités



Image © Keystone

**Les entreprises électriques mettent en avant le poids des taxes prélevées par les collectivités publiques pour justifier les disparités tarifaires entre communes**

**Le prix du kilowattheure varie du simple au double d'une commune à l'autre. Sur la facture annuelle, la différence se chiffre en centaines de francs pour une famille de quatre personnes. D'où viennent ces inégalités? Et pourquoi sont-elles si marquées en Suisse romande alors qu'un canton comme Zurich parvient à proposer des tarifs particulièrement avantageux à tous?**

Les prix définitifs de l'électricité pour 2010 seront annoncés demain, mais une chose est certaine: les inégalités criantes qui frappent les Suisses selon la commune où ils habitent ne seront pas corrigées.

Prenez une famille de quatre personnes qui habite Lausanne. Pour une consommation d'environ 4500 kWh par an, la moyenne pour ce type de ménage, la facture totale que lui enverront les Services Industriels se montera à 1273 francs pour 2010.

Imaginez maintenant que la même famille habite à Zurich et ne change rien à son mode de vie. Elle paierait alors 577 francs, soit deux fois moins cher, pour les mêmes prestations.

Choquant? Il ne s'agit pourtant pas d'une exception. Et de loin. Pour s'en convaincre, il suffit de se rendre sur le site Internet de la Commission fédérale de l'électricité (ElCom). En quelques secondes, il est possible de connaître le prix du kilowattheure pour sa commune... et celles alentours.

L'internaute risque d'être surpris: à quelques kilomètres de distance, les prix peuvent sensiblement varier, souvent sans raison apparente.

### **A chaque distributeur son tarif**

Pour comprendre d'où viennent ces disparités, un chiffre parle de lui-même: il existe en Suisse quelque 780 gestionnaires de réseau électrique. A titre de comparaison, nos voisins français n'en ont qu'un.

Des géants comme Romande Energie ou Groupe E aux entreprises locales comme la Société Electrique de la vallée de Joux, chacun y va de son tarif.

Tout dépend donc de qui alimente la commune où vous résidez, puisque, jusqu'en 2014, les petits consommateurs n'ont pas la possibilité de choisir leur fournisseur de courant.

Et là, le monde se divise en deux catégories. D'un côté, des entreprises qui produisent elles-mêmes l'essentiel voire la totalité de leur électricité. De l'autre, celles qui l'achètent sur le marché

La Ville de Zurich par exemple possède des barrages aux Grisons et d'autres centrales notamment au Tessin. «Depuis plusieurs dizaines d'années, nous avons investi pour assurer notre approvisionnement et être indépendant du marché», explique Harry Graf, porte-parole d'EWZ, le service qui gère l'électricité pour la ville. A tel point qu'aujourd'hui, la Ville de Zurich produit plus d'électricité qu'elle n'en consomme. «Cela nous permet de vendre le surplus et d'offrir des tarifs plus avantageux à nos consommateurs.» Grâce à cette maîtrise de toute la chaîne, l'énergie est facturée 4,99 ct./kWh à Zurich.

De quoi faire pâlir de jalousie bien des Romands, à commencer par les Lausannois qui paient leur électricité au prix fort: 12,80 centimes! «Nous ne produisons qu'un petit tiers de l'énergie consommée dans notre ville, se désole Jean-Yves Pidoux, directeur des Services Industriels. Et encore, il s'agit surtout, comme à Lavey, d'usines situées le long de rivières, qui ne permettent pas de stocker l'eau pour produire plus aux heures de pointe.»

### **Produire plutôt qu'acheter**

Les Services Industriels lausannois ne sont pas un cas isolé: «Notre production ne dépasse pas 20% de la consommation, chiffre Karin Devalte, responsable de la communication de Romande Energie, qui alimente 260 000 Vaudois, Valaisans et Neuchâtelois. Nous cherchons à accroître cette part grâce notamment à plusieurs projets éoliens.»

Pour Groupe E, l'autre poids lourd romand de la distribution qui est principalement actif dans les cantons de Fribourg et Neuchâtel (265 000 clients), cette proportion atteint 60%. «Grâce à nos barrages et à la mise en service l'année dernière de la centrale à gaz de Timelkam en Autriche, dans laquelle nous détenons une participation de 50%», précise le responsable de la communication, Laurent Widmer.

### **Les actionnaires passent avant les clients**

Outre la part d'autoproduction, la philosophie même des entreprises électriques diffère entre la Suisse romande et Zurich. Ainsi EKZ, qui fournit l'électricité pour le canton de Zurich, est une entreprise de droit public. «Nous appartenons entièrement au canton et ce dernier n'attend aucun dividende, précise le directeur Urs Rengel. Nous défendons avant tout un service public. En Suisse romande, l'actionnariat s'inscrit au premier plan.» En clair: certaines entreprises préfèrent verser des dividendes importants à leurs actionnaires plutôt que d'offrir une électricité bon marché à leurs clients. Actionnaires parmi lesquels on retrouve très souvent... les communes elles-mêmes. Ces dernières se défendent en expliquant que si elles devaient toucher moins d'argent par ce biais, elles se verraient contraintes de combler ce manque à gagner, par exemple en augmentant les impôts.

Du côté de l'association faîtière de la branche, on souligne également le poids des taxes prélevées par les collectivités publiques (communales, cantonales ou fédérales) pour expliquer les disparités régionales du tarif de l'électricité. Droit du sol, redevances hydrauliques, taxe écologique et autres fonds pour le développement durable font grimper le prix du kilowattheure de plusieurs centimes. Elles représenteraient jusqu'à un quart du prix payé par les consommateurs, selon une étude commandée par l'Association des entreprises électriques suisses et publiée en novembre dernier.

### **L'EiCom enquête en Suisse romande**

Ces taxes expliquent notamment que, bien qu'ils soient alimentés par le même distributeur, les habitants de Cressier (NE) paient leur électricité 23,05 ct./kWh alors que ceux de Gruyères (FR) déboursent 21,49 ct./kWh. «Nous vendons l'énergie au même prix dans les deux communes, mais la première perçoit une redevance alors que la seconde non», justifie Laurent Widmer de Groupe E.

Que pense la Commission fédérale de l'électricité de ces disparités locales en matière de prix? «Notre rôle est de contrôler que les tarifs facturés correspondent aux coûts réels de l'entreprise, déclare son secrétaire Frank Rutschmann. S'il y a des raisons chiffrées et si les prescriptions légales sont respectées, on ne peut pas les forcer à baisser les prix.» Le régulateur annonce être en train d'enquêter sur les tarifs d'une vingtaine de distributeurs dont les prix 2010 sont particulièrement élevés. Certains sont en Suisse romande, mais il ne souhaite pas préciser lesquels. Des audits similaires, effectués l'année dernière auprès de Services Industriels de Genève et de Groupe E, avaient permis de limiter les hausses de prix décidées par les distributeurs.

En attendant les résultats de ces nouvelles enquêtes qui devraient aboutir courant 2010, les consommateurs qui habitent dans l'une des nombreuses zones rouge de

Suisse romande se consolera peut-être en apprenant que, contrairement à ces dernières années, les tarifs de l'électricité ne devraient pas subir d'augmentation massive en 2010...

### **Tarifs 2010: vers une augmentation modérée**

Ces dernières années, le consommateur suisse a été habitué à de spectaculaires augmentations de sa facture d'électricité. En 2009 par exemple, la hausse oscillait entre 6 et 14% suivant les fournisseurs.

A quelle sauce sera-t-il mangé en 2010? Les distributeurs ont annoncé au printemps dernier leur intention d'augmenter à nouveau leurs tarifs pour les petits consommateurs de 5% en 2010. Un chiffre jugé excessif par la Commission fédérale de l'électricité (EiCom). En juillet dernier, le régulateur a donc préventivement réduit une partie de cette hausse par une mesure provisionnelle.

Cette décision a été prise dans le but de protéger le consommateur contre une hausse excessive et de laisser le temps à l'EiCom de vérifier les coûts liés au réseau de transport. «Pour l'heure, nous mettons l'accent sur le contrôle des autoroutes de l'électricité, soit le réseau à très haute tension, puisque ces frais concernent tous les Suisses, précise Frank Rutschmann, secrétaire de l'EiCom. Mais à l'avenir, nous nous pencherons également sur les routes principales et secondaires, de moyenne à basse tension.» Un exercice compliqué par les particularités régionales ainsi que la complexité des mécanismes économiques, techniques et juridiques qui sous-tendent l'approvisionnement en électricité. Les résultats détaillés de l'enquête de l'EiCom sur les tarifs 2010 seront rendus publics demain.

S'ils confirment la décision préventive prise en juillet, l'augmentation pour les petits consommateurs devrait être quasi nulle. En moyenne en tout cas: cela n'exclut en effet pas qu'une partie d'entre eux voient leur facture augmenter en raison des fortes disparités entre communes.

D'autres en revanche pourraient payer légèrement moins cher leur électricité.

Pour certains observateurs, on aurait pu aller plus loin et généraliser une baisse des tarifs. «Alors que les hausses du prix de l'énergie sur les marchés de gros ont servi de justification aux distributeurs pour augmenter leurs tarifs entre 2007 et 2009, l'effondrement de ces mêmes marchés, qui ont plongé jusqu'à 50%, n'a eu aucune incidence sur les tarifs 2010», constate Claude Comaz, administrateur-délégué de **Swisselectricity**, une société genevoise spécialisée dans l'optimisation des dépenses énergétiques. Avant d'ajouter que si les vérifications faites par l'EiCom assurent que les comptes des gestionnaires de réseau sont bien conformes à la législation, cela ne garantit pas nécessairement l'éthique des entreprises électriques. «Il n'est pas facile d'obtenir des chiffres de leur part: il y a de grosses résistances. Mais lorsque nous y parvenons, tout indique que les frais répercutés sur les coûts, bien que conformes aux règles en vigueur, pourraient être fortement diminués. Par exemple

en éliminant les dépenses sans lien avec les prestations, comme la publicité, ou les installations amorties plusieurs fois...»